

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 13 avril 2023

**START-ZFE : un appel à projets pour soutenir les acteurs économiques du territoire dans leur démarche de mobilité décarbonée**

En complément des aides mises en place pour accompagner les entreprises dans le cadre du déploiement progressif de la Zone à Faibles Émissions – mobilité et du Pacte pour une économie locale durable, l'Eurométropole de Strasbourg lance ce 14 avril 2023 l'appel à projets START-ZFE pour lequel elle consacre un budget de 300 000 €. L'Eurométropole de Strasbourg entend ainsi soutenir les initiatives innovantes des acteurs économiques locaux visant à diminuer l'impact environnemental de leurs activités professionnelles.

Cet appel à projets s'adresse non seulement aux entreprises qui élaborent des solutions de mobilité et de logistique urbaine durable innovantes (moyens de transport et livraisons propres, mutualisation du stockage et des livraisons, solutions pour éviter les retours à vide, etc.), mais aussi aux acteurs économiques (entreprises, associations, etc.) qui adoptent ces solutions et mettent en œuvre des projets de transition exemplaires (rétrofit des deux-roues, remplacement d'un équipement à moteur thermique par une version électrique, etc.).

Les projets retenus seront financés à hauteur de 50% maximum du coût total du projet et bénéficieront d'un accompagnement allant jusqu'à 50 000 €. Pour être éligibles, les projets soumis ne doivent pas être couverts par les aides à la conversion (automobile, deux ou trois-roues électriques, rétrofit).

Les modalités relatives au dépôt et à l'examen des dossiers sont à retrouver sur [strasbourg.eu/start-zfe](https://strasbourg.eu/start-zfe)

L'Eurométropole de Strasbourg accompagne également les habitant-e-s du territoire pour les encourager à opter pour des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, le montant alloué au compte mobilité et à l'aide à la conversion vers un véhicule moins polluant (classé Crit'Air 1 ou 0) est revalorisé de 500 € par strate de revenus.

Pour rappel, le budget global alloué à l'accompagnement des particuliers et des professionnels pour le changement de pratiques de mobilité ou de véhicule est de 50 millions d'euros.

Toutes les informations sur le montant des aides et les conditions d'éligibilité sont disponibles sur [zfe.strasbourg.eu](https://zfe.strasbourg.eu)